



**PROGRAMME D'ANIMATION
D'INITIATIVES DE CULTURE
SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET
INDUSTRIELLE EN NOUVELLE-AQUITAINE**

Règlement 2022

👉 La science pour tous, partout

Depuis plusieurs années, la Région Nouvelle-Aquitaine, au-travers d'appels à projets pilotés par les quatre Centres de Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CCSTI) du territoire, soutient la diffusion de la culture scientifique. Devant le succès de ces appels à projets, NACSTI pilote pour la seconde année un *Programme d'animation d'initiatives de culture scientifique en Nouvelle-Aquitaine*.

L'objectif principal de ce programme est de permettre à toutes les structures de développer des actions de Culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) ou d'en intégrer dans leur programmation, tout au long de l'année, **en proposant un accompagnement financier**. Souhaitant une **diffusion large et homogène** de la culture scientifique sur tout le territoire de Nouvelle-Aquitaine, vers **tous types de publics**, toutes les formes de médiation sont bienvenues dans ce programme.

👉 Thématiques 2022

Pour sa seconde édition, ce programme d'animation met à l'honneur **3 thématiques**

Thématique 1 - Orientation : filières et métiers scientifiques & techniques en Nouvelle-Aquitaine

Un des objectifs que s'est fixés la Région Nouvelle-Aquitaine pour ce nouveau mandat est de **réinventer l'orientation et l'attractivité des métiers**.

Dans une étude menée pour le Cnesco en 2018¹, le Crédoc a fait remonter **qu'un jeune sur trois** accédant à l'enseignement supérieur **abandonne** ses études ou se **réoriente** en fin de première année de Licence. Il ressort par ailleurs que les jeunes choisissent d'abord leur orientation en fonction de leur **goût personnel** pour un métier ou une discipline, d'où l'importance de mieux accompagner les jeunes dans l'identification de la correspondance de ceux-ci avec les métiers et filières.

Par ailleurs, en Nouvelle-Aquitaine, de nombreux métiers et filières scientifiques et techniques sont **en tension**, notamment dans les domaines de la transition écologique et énergétique, de la santé, de l'agriculture. Ainsi, la Région Nouvelle-Aquitaine a identifié des filières prioritaires, dont dans le domaine de la CSTI : Aéronautique, spatial, défense et sous-traitance mécanique, Chimie et Matériaux, Géosciences, Numérique... (Liste exhaustive : https://www.cap-metiers.pro/Dossier_Thematique/270/Filieres-prioritaires-metiers-tension.aspx)

Enfin, l'accès aux filières et métiers scientifiques et techniques reste marqué par les **inégalités** (géographiques, de genre, sociales, ethno-raciales, etc.)

¹ Crédoc, Aider les jeunes à mieux identifier leurs goûts et motivations personnelles : Un levier pour améliorer l'orientation, Cnesco, 2018.

Pour répondre aux enjeux actuels et à venir en Nouvelle-Aquitaine, il semble donc important de porter à la connaissance des citoyens **ces métiers d'avenir et les chemins pour y parvenir**.

Ce présent PAI a ainsi pour objectifs de :

- **Porter à la connaissance** des publics les métiers et filières scientifiques et techniques en Nouvelle-Aquitaine ;
- **Lutter contre les inégalités** d'accès aux filières et métiers scientifiques et techniques ;
- **Changer la perception** des publics sur certains métiers semblant peu attractifs ;
- **Mettre en avant les filières et métiers d'avenir** en Nouvelle-Aquitaine.

Exemples d'actions qui pourraient être accompagnées :

- Vous êtes salarié-e ou bénévole d'une association de médiation spécialisée souhaitez **réaliser et diffuser un outil traitant des filières et métiers** en lien avec votre domaine d'expertise ;
- Vous êtes enseignant-e et voulez faire **intervenir des experts** pour porter à la connaissance de vos élèves les métiers scientifiques et techniques porteurs sur votre territoire ;
- Vous travaillez pour une collectivité et souhaitez **organiser une conférence** sur l'inégalité de l'accès aux filières scientifiques et techniques
- Vous êtes salarié-e d'une entreprise et souhaitez **faire découvrir les différents métiers** présents au sein de votre structure

Thématique 2 - Connaissances et savoir-faire locaux : valoriser le patrimoine de proximité

La Nouvelle-Aquitaine, riche de son **large patrimoine matériel et immatériel**, possède une grande diversité de **savoir-faire traditionnels scientifiques et techniques** qu'il est important de valoriser et faire perdurer. Les **expertises scientifiques et techniques** présentes, toutes aussi diverses que variées, participent au rythme de vie des territoires. Parfois connues mais oubliées, invisibles aux regards non-initiés, ces connaissances portent de véritables enjeux sociaux, territoriaux et citoyens.

Ce présent PAI vise à **valoriser les expertises scientifiques et techniques présentes sur tous les territoires** de Nouvelle-Aquitaine afin de les porter à la connaissance du plus grand nombre, de les valoriser et d'encourager leur transmission.

Ainsi, les objectifs fixés par ce PAI sont de :

- **Identifier et mobiliser les experts** au plus proche des territoires (scientifiques, techniciens, artisans, personnes possédant des savoir-faire, etc.)
- **Valoriser les compétences et savoir-faire** spécifiques à certains territoires, pour les faire perdurer.
- **Valoriser le patrimoine intellectuel et technique** régional

Exemples d'actions :

- Vous travaillez ou êtes bénévole pour une association de médiation scientifique et souhaitez **organiser des ateliers** pour faire découvrir une expertise ou spécificité de votre territoire avec l'aide d'un spécialiste ;

- Vous êtes salarié-e d'une collectivité et cherchez à faire **organiser une rencontre avec un ou plusieurs spécialiste(s)** autour d'une thématique sur laquelle vous avez besoin d'éclairages ;
- Vous êtes employé-e d'un musée et souhaitez **réaliser une exposition** autour d'une spécificité scientifique et technique locale ;
- Vous travaillez dans une entreprise qui possède un savoir-faire historique et/ou spécifique à votre territoire et souhaitez le **porter à la connaissance des citoyens**.

Thématique 3 : CSTI Généraliste

Afin de pouvoir accompagner toute structure souhaitant proposer de la CSTI, nous proposons un programme *généraliste*, non thématisé, malgré les priorités thématiques fixées. Ainsi, toutes les thématiques scientifiques et techniques peuvent être abordées : la chimie, la nature, les mathématiques, la sociologie, l'archéologie, etc. Ce programme vous invite à créer, consolider, diffuser plus largement une offre nouvelle ou existante et de faire état de la large palette d'acteurs de CSTI dont bénéficie la Nouvelle-Aquitaine.

👉 Objectifs 2022 de ce programme

- ▶ **Sensibiliser** le grand public à la culture scientifique, permettre à chacun de découvrir les sciences et techniques de son territoire, les métiers et les filières ;
- ▶ **Favoriser le partage** de savoirs et les échanges entre les scientifiques et les citoyens ;
- ▶ Permettre à chacun de **mieux s'approprier les enjeux des évolutions scientifiques** et ainsi favoriser une participation active au débat public ;
- ▶ **Stimuler l'intérêt pour la science**, la **curiosité** à l'égard des carrières scientifiques et susciter des vocations.
- ▶ Permettre aux acteurs de CSTI de **développer leur offre de médiation** ;
- ▶ Rendre **plus équitable** l'offre de culture scientifique dans le territoire Nouvelle-Aquitaine

👉 Calendrier

- ▶ Lancement de l'appel à initiative **mi-novembre 2021**
- ▶ Réponses acceptées jusqu'au **31 janvier 2022 à 18h00**
- ▶ Comité de sélection **début février**
- ▶ Retours du comité de sélection **mi-février**
- ▶ Clôture du programme au **31 décembre 2022**

👉 Répondre à l'appel à projet

Pour répondre à cet appel à projet, merci de remplir le formulaire d'inscription en ligne **avant le 31 janvier 2022 à 18h00**

[ACCEDEZ AU FORMULAIRE](#)

Les réponses à ce PAI se font via un formulaire en ligne sur la plateforme [FRAMAFORMS](#).
Nous vous invitons à préparer votre réponse sur papier libre avant de la soumettre via le formulaire.

Il vous sera possible d'enregistrer un brouillon de votre formulaire lors de votre soumission **seulement si vous avez auparavant [créé un compte](#) sur la plateforme et que vous êtes connecté-e lors de votre réponse.** Vous aurez alors accès au bouton « Enregistrer le brouillon » sur lequel il vous suffit de cliquer pour sauvegarder votre progression. Pour revenir plus tard et retrouver vos réponses, il vous suffira de retourner sur l'URL une fois connecté-e à votre compte FRAMAFORMS.

Suite au dépôt de votre projet, vous recevrez une copie de vos réponses dans un e-mail qui contiendra :

- Les informations en format texte brut dans le corps du mail ;
- Un lien FRAMAFORMS qui vous renverra vers votre récapitulatif, **que vous ne pourrez ouvrir seulement si vous disposez d'un compte et que vous étiez connecté-e lors de votre réponse.**

Pour vous aider à préparer votre projet, voici les champs qui vous seront demandés dans le formulaire :

- Raison sociale de votre structure
- Adresse
- Code postal
- Ville
- Vos Prénom et NOM
- Votre fonction au sein de la structure
- Numéro de téléphone
- E-mail
- L'intitulé de votre projet
- Description synthétique de votre projet
- Description détaillée de votre projet
- Dates et lieux envisagés (dans le cadre d'une diffusion d'outil ou d'organisation d'événement)
- Les publics ciblés par le projet
- Calendrier de votre projet
- Les partenaires
- Les référents scientifiques
- Un budget prévisionnel du projet sera à téléverser au format PDF
- Vous pourrez aussi joindre 3 documents complémentaires

👉 Modalités et cadre d'intervention

Les actions accompagnées par ce programme devront être réalisées **entre la date de réception du courrier de labellisation et le 31 décembre 2022.**

Une **demande d'aide financière** pourra être soumise au Comité de sélection suivant les règles ci-dessous :

- ▶ Un **seul projet par structure** pourra être accompagné ;
- ▶ L'aide financière ne dépassera pas **5 000 € TTC** ;

► L'accompagnement ne peut pas dépasser **75% du coût total** du projet. Les 25% consistent alors en un ou plusieurs **co-financements** (apport ou valorisation)

Peuvent-être éligibles les deux types de dépenses ci-dessous :

- Les **frais de ressources humaines** liés à la conception, la coordination, l'animation, la diffusion de l'initiative ;
- Les **achats de matériel et prestations** directement en rapport avec la médiation (peuvent, par exemple, être pris en charge les frais de repas d'un-e intervenant-e mais pas un buffet servi aux participants à la fin d'une conférence)

► Critères de sélection

Le Comité de pilotage portera une attention particulière aux critères suivants :

- La **qualité et l'originalité** de la médiation proposée ;
- La potentialité du projet à être **programmé plusieurs fois/transféré**, ou des outils créés à être **réutilisés** ;
- Le territoire d'action du projet : les actions menées sur des territoires ruraux ou peu desservis par l'offre de CSTI seront favorisés ;
- Le montage du projet en partenariat avec des structures et territoires (**co-financements, accompagnement logistique, co-animation**) ;
- La capacité à mobiliser une institution de recherche et/ou un **universitaire/chercheur** pour accompagner la démarche du projet ;
- L'originalité du format de l'action de valorisation de votre projet (si vous réalisez par exemple une vidéo de valorisation de votre projet).

Les projets sans référent scientifique ne sont pas éligibles.

Les référents scientifiques sont des experts du sujet abordé (ingénieurs, enseignants-chercheurs, etc.) – vous pouvez vous rapprocher de la coordination territoriale si vous êtes à la recherche d'un référent-e

Seront privilégiées les initiatives qui :

- **S'inscrivent dans un des deux programmes thématiques** (Orientation ou Connaissances et savoir-faire locaux)
- Mettent l'accent sur les **publics jeunes** en favorisant les projets visant les **zones blanches, territoires ruraux et zones peu desservies en CSTI, les décrocheurs, les publics en difficulté** ;
- Prévoient une **mise en ligne des contenus et stratégie de diffusion** pertinente de ces derniers.

👉 Versement de l'aide financière

Les aides financières allouées dans le cadre de ce programme sont **attribuées sur facture** :

- ▶ Si vous souhaitez utiliser l'enveloppe attribuée pour prendre en charge des dépenses facturées par un prestataire, vous pouvez lui demander de **facturer directement NACSTI** (adresse de facturation : *NACSTI c/o Cap Sciences, Hangar 20 Quai de Bacalan, 33300 BORDEAUX*)
- ▶ Si vous faites l'avance des frais, **facturez NACSTI** à hauteur du montant dépensé, en joignant une copie de la (ou des) facture-s que vous avez payée-s.

Les factures sont à transmettre par e-mail à s.lahitete@nacsti.fr ou au coordinateur territorial (cf. *contacts ci-après*)

Sur les factures doivent apparaître les mentions suivantes :

- ▶ **L'objet de facturation** qui doit contenir **la thématique du programme dans lequel s'inscrit le projet** (Orientation, connaissances et savoir-faire locaux, ou généraliste) et la **structure** qui le porte ;
- ▶ La **date** de facturation ;
- ▶ Un **numéro** de facture ;
- ▶ **L'adresse** de facturation : NACSTI c/o Cap Sciences Hangar 20, Quai de Bacalan, 33300 BORDEAUX ,
- ▶ Si la structure qui facture n'est pas assujettie à la TVA, veillez à bien faire apparaître **la mention de TVA**
- ▶ Le numéro **SIRET** de la structure qui facture
- ▶ Les modalités et délais de paiement

Les factures devront être accompagnées d'un **relevé d'identité bancaire**.

👉 Valorisation de l'initiative

En contrepartie de l'accompagnement, vous vous engagez à :

- ▶ Faire apparaître le **logo de la Région Nouvelle-Aquitaine** sur tout outil de communication en lien avec l'initiative ;
- ▶ Rédiger **une publication de valorisation** de votre projet sur la plateforme [Echosciences Nouvelle-Aquitaine](#) et y annoncer les dates des événements en lien avec le projet (s'ils sont ouverts à tous) ;
- ▶ A renseigner le questionnaire bilan qui vous sera transmis.

👉 Le Comité de pilotage

Il sera composé de représentants de la Région Nouvelle-Aquitaine, de NACSTI, de Cap Sciences, de l'Espace Mendès France, de Lacq Odysée et de Récréasciences et :

- ▶ Veillera à la **pertinence et à la cohérence** des initiatives proposées ;
- ▶ Accompagnera au besoin à la **mise en réseau** des acteurs ;

- ▶ Mettra en lien les structures avec des **référents scientifiques** si le besoin s'en fait ressentir ;
- ▶ Veillera à ce que l'ensemble des projets accompagnés constitue une **programmation cohérente et homogène sur le territoire** ;
- ▶ Veillera à ce que la proposition **réponde aux enjeux et objectifs fixés par le programme.**

👉 **Contacts**

Les coordinations se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans le dépôt de votre projet.

Coordination générale - NACSTI

Simon LAHITETE

s.lahitete@nacsti.fr

07 81 11 90 75

Cap Sciences (Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne)

Françoise FOURNIE

f.fournie@cap-sciences.net

Espace Mendès France (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne)

Justine SASSONIA / Céline NAULEAU (Deux-Sèvres, Vienne) / Chrystelle MANUS
(Charente, Charente-Maritime)

justine.sassonia@emf.ccsti.eu

celine.nauleau@emf.ccsti.eu

chrystelle.manus@emf.ccsti.eu

Lacq Odyssée (Landes, Pyrénées-Atlantiques)

Anne-Sophie DEMAT

anne-sophie.demat@lacqodyssee.fr

Séverine MARCQ

severine.marcq@lacqodyssee.fr

Récréasciences (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne)

Marie DONEDA

m.doneda@recreasciences.com